

Éditorial du président



Il est des sujets qui nécessitent une implication de tous. Les collectivités territoriales, acteurs de proximité, peuvent et doivent participer à la lutte contre la radicalisation. Savoir repérer les «signaux faibles», voilà un domaine dans lequel nous pouvons agir en lien avec les associations, les bailleurs, les familles. C'est une évidence, à nous d'en faire une réalité.

Jean-Paul MICHEL

Zoom sur le plan intercommunal de prévention de la radicalisation en page 2

Automne jazz bat son plein

Le festival de jazz de Marne et Gondoire a commencé mardi avec déjà 5 concerts à Lagny, Rentilly, Montévrain et Chanteloup. La fête continue ce week-end. *Page 3*

Visitez le centre de tri du SIETREM aujourd'hui

Tous les jours, vous mettez vos déchets à la poubelle et vous efforcez de bien les trier. Le Sietrem, qui a en charge la collecte et le traitement des déchets sur notre territoire, vous propose de venir voir ce qu'ils deviennent ensuite en visitant son nouveau centre automatisé de tri mis en service en juin dernier. Le Sietrem, qui par son activité joue un rôle dans le développement durable et l'économie circulaire, propose aussi lors de cette journée des animations, dont de nombreuses conçues pour les enfants, telles que des ateliers compostage ou de confection de peinture naturelle.

Profitez également de votre visite pour apporter vos petits appareils électriques en panne, objets ou jouets cassés, vêtements troués et même vélos à réparer : les techniciens du stand petites réparations et réemploi tâcheront de leur donner une seconde vie.



*Samedi 14 octobre de 10 h à 17 h
3, rue du Grand Pommeraye, ZAE Marne et Gondoire, Saint-Thibault-des-Vignes. www.sietrem.fr
Pour la visite du centre de tri, prévoir des chaussures fermées et sans talon (enfants de moins de 6 ans non admis).*

Un plan intercommunal de prévention de la radicalisation

Les acteurs publics impliqués dans les 15 fiches-actions du plan intercommunal se réunissaient le 27 septembre à Rentilly pour y mettre la dernière touche : services municipaux de Lagny (ce plan sera annexé au contrat de ville), représentants de la justice, d'établissements scolaires et d'associations de prévention ou médico-sociales étaient présents.

«La radicalisation est un processus conduisant à des velléités de violence sous l'influence d'une idéologie extrémiste. Plus on agit en amont, plus on a de chances d'être efficace», explique Claude-Jean Calvet, président du cabinet qui accompagne la communauté d'agglomération dans cette démarche. Encore faut-il être en mesure d'identifier les fameux «signaux faibles», ces propos, attitudes ou changements de comportement loin d'être anodins. «Ce sont en fait des clignotants allumés sous nos yeux et qui doivent nous conduire à donner l'alerte car c'est la mobilisation de tous qui

permet de constituer un faisceau d'indices concordants communicable à la cellule préfectorale d'évaluation et de suivi». Difficile néanmoins dans certains cas d'évaluer si on est face à un danger à signaler ou si l'on remet en cause la liberté de conscience et d'expression. «C'est pour cela que plus les acteurs qui sont au contact du public seront sensibilisés et informés, plus ils sauront dans quelle situation signaler et auprès de qui le faire. Depuis 2015, on a grandement progressé dans l'identification des signaux de radicalisation».

Le plan vise à prévenir le risque de basculement dans la radicalisation en organisant le repérage et le signalement de ces situations. Il s'agit également d'impliquer les familles et d'agir sur les associations, notamment en conditionnant les subventions au respect d'une charte de la laïcité. Une première session de formation sera proposée aux élus le 15 novembre et aux personnels communaux les 6 et 7 décembre.

Vous pensez être confronté à une situation de radicalisation ?

N° vert : 0 800 005 696 (appel gratuit) - www.stop-djihadisme.gouv.fr



Nadine Ursulet

Déleguée du Préfet de Seine-et-Marne

«Depuis l'attentat de Charlie hebdo en 2015, l'État ajoute une dimension laïcité et valeurs de la République aux différents domaines d'intervention du contrat de ville. Il s'agit de faire de la prévention primaire, c'est-à-dire par les acteurs qui sont au contact direct du public, et ce dès la maternelle. Cela passe aussi par les clubs sportifs qui doivent être des vecteurs d'apprentissage des valeurs communes et non de communautarisme. Il faut donc agir par tous les

biais possibles. Les ateliers socio-linguistiques sont un bon exemple de prévention. On sait qu'ils permettent une transmission efficace des valeurs de la République, les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité ou de réussite éducative également. Ce sont l'ensemble des directions de l'État qui sont mobilisées autour de la cellule de prévention de la Préfecture de Seine-et-Marne et ont la volonté d'œuvrer en lien avec les collectivités.»

Aujourd'hui, samedi 14 octobre

à 20 h 30 : Baptise Herbin quintet, *Interférences*

Un saxophoniste développant un son d'une qualité exceptionnelle

à 22 h : René Marie and Experiment in truth, *Sound of red*

L'une des grandes chanteuses américaines du jazz
Centre culturel Marc Brinon - Saint-Thibault-des-Vignes

Dimanche 15 octobre

à 14 h 30 et 16 h 30 : Batunga and the Subprimes

Fanfare en déambulation dans le parc

à 16 h et 18 h : Vincent Peirani and Living being quintet

Parc culturel de Rentilly - Michel Chartier, Bussy-Saint-Martin



Frédéric Boutleux

Concert pour enfants mercredi
dernier au Parc culturel

Programme détaillé : www.marneetgondoire.fr - Réservations : office de tourisme (01 64 02 15 15)



ACT / Sylvain Grippoix

Vincent Peirani

«Nous devons aller à la rencontre du public»

Le célèbre accordéoniste, grand nom du jazz en Europe, jouera au sein de son groupe d'amis le Living being quintet au Parc culturel dimanche à 16 h et 18 h.

L'accordéon et le jazz, est-ce novateur ?

Tout dépend de ce qu'induit le terme novateur. Il est évident que l'accordéon n'a pas la même histoire avec le jazz que le saxophone par exemple, mais déjà, avec Duke Ellington, on pouvait le retrouver au sein de son orchestre. Il était pianiste mais jouait aussi de l'accordéon. Il a même écrit un morceau dédié à cet instrument «Accordion joe». Donc l'histoire entre l'accordéon et le jazz a commencé bien avant ce qu'on peut penser. Après, d'un autre côté, il y a encore énormément de choses à faire avec l'instrument, mais que ce soit en jazz ou encore dans d'autres registres musicaux !

Que pensez-vous des festivals musicaux organisés par les collectivités publiques ?

Qui dit collectivités publiques dit autonomie donc un travail proche, sur le terrain. Je n'ai pas d'avis en particulier sur la manière d'organiser un festival par les collectivités si ce

n'est qu'être programmé dans ce cadre-là donne encore plus de sens au travail de musicien d'aujourd'hui, qui est d'aller à la rencontre du public, faire découvrir sa (notre) musique.

Connaissez-vous Marne et Gondoire ?

Je pense que je vais bientôt savoir de quoi on parle (*rires*).

Comment s'est faite votre venue au festival Automne jazz ?

De manière assez simple, grâce à Fred Menu, le programmateur, que je connais depuis quelques années maintenant. Il avait vu le groupe jouer auparavant et nous a programmé. C'est assez simple finalement ! Il connaît bien son environnement, son public même s'il y a toujours des surprises, et grâce à lui, nous allons enfin rencontrer ce public et lui proposer ce projet. On croise les doigts !

DÉLIBÉRATIONS DE CONSEIL

Séance du 9 octobre

Représentation des communes



Mireille Munch



Tony Salvaggio

Maires des deux nouvelles communes membres, Mireille Munch (Ferrières-en-brie) et Tony Salvaggio (Pontcarré) sont désormais conseillers communautaires et membres du Bureau. Ces deux installations ne font pas varier le nombre total de sièges du conseil (51).

Bussy-Saint-Georges et Thorigny-sur-Marne perdent chacune un siège, en application des règles de la représentation proportionnelle au nombre d'habitants. Régine Bories et Martine Rolland ne siègent ainsi plus au conseil.

Zones d'activité

Les zones d'activité de Ferrières et Pontcarré sont désormais gérées par l'intercommunalité au titre de sa compétence Développement économique. Ferrières-en-Brie compte trois zones situées en bordure de l'A4 : les ZAE des Trois noyers, du Nid de Grives et du Bel Air. Pontcarré compte une zone : La Peupleraie.

Parcs de stationnement

Les rapports annuels des entreprises délégataires pour la gestion des parkings d'intérêt communautaire ont été présentés. Le parc relais de Montévrain Val d'Europe compte 699 abonnés, celui de Bussy-Saint-Georges 329, et ceux des parc relais de la gare Lagny, Thorigny, Pomponne, 264. Des chiffres en hausse.

Nouvelle répartition des sièges au conseil

Bussy-Saint-Georges	25 910	13 (-1)
Lagny-sur-Marne	21 302	11
Montévrain	9 741	5
Thorigny-sur-Marne	9 301	4 (-1)
Saint-Thibault-des-Vignes	6 335	3
Pomponne	3 701	1
Chanteloup-en-Brie	3 365	1
Collégien	3 329	1
Dampmart	3 247	1
Ferrières-en-Brie	2 801	1
Pontcarré	2 103	1
Conches-sur-Gondoire	1 724	1
Chalifert	1 278	1
Guermantes	1 153	1
Gouvernes	1 137	1
Bussy-Saint-Martin	708	1
Lesches	697	1
Jablins	682	1
Jossigny	661	1
Carnetin	453	1
TOTAL	99 175	51

Source : Insee, populations légales 2017 (hors comptées à part)

Autorisations d'urbanisme

Les communes adhérant au service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme pourront désormais lui confier également les certificats d'urbanisme de simple information ou CUa (en plus des permis de construire, démolir, et aménager, des certificats d'urbanisme et des déclarations préalables).

Sapeurs-pompiers

La contribution au Service départemental d'incendie et de secours est désormais intercommunale (conseil du 6 mars). Le montant à verser en 2017 est de 1,3 millions d'euros, soit la somme des montants qui avaient été appelés auprès de chaque commune.